



Province du  
Brabant Wallon

Arrondissement  
de Nivelles

Commune  
1450 CHASTRE

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

*Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL qui aura lieu le mardi 28 juin 2022 à 19h00 dans la salle du Conseil communal, Avenue du Castillon, 71 à Chastre*

### ORDRE DU JOUR

#### Séance publique

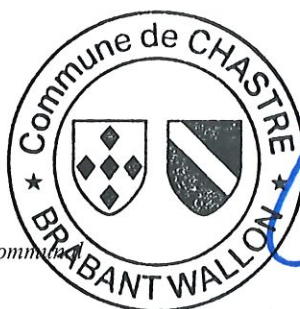
1. Prestation de serment de M. Olivier BOUVIN en qualité d'agent constatateur en matière de sanctions administratives communales
2. ETHIASCo scrl - Démission d'un représentant communal aux Assemblées générales - Prise d'acte/acd
3. ETHIASCo SCRL - Modification d'un représentant communal aux Assemblées générales - Approbation/cvm
4. Remboursement des avantages sociaux (Saint-Nicolas et Garderies) pour les écoles de l'entité/nv
5. Réfection de murs dans 3 cimetières - Relance du marché - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
6. Acquisition d'un engin télescopique multi-usage avec équipements - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
7. Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques – Écoles communales de Blanmont et de Cortil - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
8. Projet WaCy - Fourniture et pose d'abris de vélos, de stationnements vélos, d'une glissière à vélos et de box vélos - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
9. Plan PIC et PIMACI 22-24 - Fiches projets - approbation/mlo
10. Contrat de rivière - Engagements 2023-2025 - Proposition / ns
11. Fabrique d'église Saint - Martin- Compte de l'exercice 2021 - Approbation/nv
12. Permis d'urbanisme 22/PU/25 : Place de la Gare - Convention d'expropriation de la rue de la Sucrierie/sh
13. Cession de voirie - rue Fontaine St Géry et ruelle aux Loups - Approbation du projet d'acte / sh

#### Huis clos

14. Désignation d'une Maître de religion catholique temporaire, pour 12 période/semaine du 31/05/2022 au 24/06/2022, aux entités pédagogiques de Cortil-Noirmont, Chastre et Blanmont - Ratification/nvy/cm

La Directrice générale ff

VAN MEENSEL Cécile.



Le Bourgmestre

CHAMPAGNE Thierry

Extraits du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Article 20 - Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Cette consultation pourra être exercée par voie électronique.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21 - La directrice générale ou le fonctionnaire désigné par elle, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question à l'article 20 du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Par « période » au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre une période de 60 minutes.

Les membres du conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies peuvent prendre rendez-vous avec la ou le fonctionnaire communal concerné afin de déterminer à quel moment précis au cours de la période envisagée ils lui feront visite, et ce, afin d'éviter que plusieurs conseillers;e;s sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents